



**BARRANTAGH**

Gestion de Placements

# Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Barrantagh

---

Rapport annuel

Période close le 31 décembre 2021



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Barrantagh

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Barrantagh (le « Fonds ») aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

#### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds du Fonds.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2  
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

---

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 28 mars 2022

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## États de la situation financière

Aux 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (coût : 78 174 936 \$, 36 746 600 \$ en 2020)	96 172 829 \$	46 484 069 \$
Trésorerie	2 104 650	2 999 012
Souscriptions à recevoir	390 782	535 547
Dividendes à recevoir	226 107	118 866
	<b>98 894 368</b>	<b>50 137 494</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer pour l'achat de placements	-	-
Rachats à payer	-	-
Frais de gestion à payer (note 7)	3 855	8 148
Charges à payer	43 846	70 447
Rachats à payer	26 545	60 913
	<b>74 246</b>	<b>139 508</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>98 820 122 \$</b>	<b>49 997 986 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	636 482	-
Série F	54 641 198	21 444 938
Série O	43 542 442	28 553 048
<b>Parts en circulation</b>		
Série A	58 863	-
Série F	3 788 129	1 734 420
Série O	2 980 627	2 284 366
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	10,81 \$	- \$
Série F	14,42	12,36
Série O	14,61	12,50

Approuvé par :

Wally Kusters (signé)

Administrateur

Marino Scarmozzino (signé)

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

### États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
<b>Revenus</b>		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	1 622 081 \$	823 588 \$
Gain (perte) net réalisé sur les placements	2 775 911	(748 483)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	8 260 424	8 494 380
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur la trésorerie	(282)	(28)
<b>Total du gain (perte) net sur les placements</b>	<b>12 658 134</b>	<b>8 569 457</b>
Autres revenus		
Autres revenus	46 671	28 041
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(577)	104
<b>Total des autres revenus</b>	<b>46 094</b>	<b>28 145</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>12 704 228</b>	<b>8 597 602</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	448 594	115 077
Droits de garde	8 182	7 240
Frais de tenue de registres	86 791	47 416
Frais d'administration	82 626	73 918
Frais liés au Comité d'examen indépendant	40 714	35 000
Coûts de transactions (note 3)	99 567	27 515
Honoraires d'audit	48 232	9 686
Frais juridiques	110 922	51 901
<b>Total des charges</b>	<b>925 628</b>	<b>367 753</b>
Charges absorbées par le gestionnaire	-	(35 000)
<b>Charges nettes</b>	<b>925 628</b>	<b>332 753</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>11 778 600</b>	<b>8 264 849</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	18 151	-
Série F	6 010 950	3 541 357
Série O	5 749 499	4 723 492
<b>Nombre moyen pondéré de parts</b>		
Série A	33 908	-
Série F	3 018 793	1 036 859
Série O	2 616 164	2 066 035
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part et par série</b>		
Série A	0,54 \$	-
Série F	1,99 \$	3,42 \$
Série O	2,20 \$	2,29 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série A		Série F		Série O	
	- \$	- \$	21 444 938 \$	5 120 985 \$	28 553 048 \$	19 711 322 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>						
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	18 151	-	6 010 950	3 541 357	5 749 499	4 723 492
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	(1 822)	-	(83 184)	(94 833)	(415 564)	(287 809)
Gain net réalisé sur les placements	(985)	-	(84 708)	-	(67 433)	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 807)	-	(167 892)	(94 833)	(482 997)	(287 809)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Produit de l'émission de parts rachetables	706 899	-	36 173 340	15 403 273	12 171 968	6 158 927
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	2 807	-	167 876	94 795	482 998	287 807
Rachat de parts rachetables	(88 568)	-	(8 988 014)	(2 620 639)	(2 932 074)	(2 040 691)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	621 138	-	27 353 202	12 877 429	9 722 892	4 406 043
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>636 482</b>	<b>-</b>	<b>33 196 260</b>	<b>16 323 953</b>	<b>14 989 394</b>	<b>8 841 726</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à clôture de l'exercice</b>	<b>636 482</b>	<b>-</b>	<b>54 641 198</b>	<b>21 444 938</b>	<b>43 542 442</b>	<b>28 553 048</b>

	2021	2020
	TOTAL - FONDS	
	49 997 986 \$	24 832 307 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	11 778 600	8 264 849
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenu net de placement	(500 570)	(382 642)
Gain net réalisé sur les placements	(153 126)	-
Remboursement de capital	-	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(653 696)	(382 642)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	49 052 207	21 562 200
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	653 681	382 602
Rachat de parts rachetables	(12 008 656)	(4 661 330)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	37 697 232	17 283 472
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>48 822 136</b>	<b>25 165 679</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à clôture de l'exercice</b>	<b>98 820 122</b>	<b>49 997 986</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 778 600	8 264 849
Ajustements :		
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie	282	28
(Gain) perte net réalisé sur les placements	(2 775 911)	748 483
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(8 260 424)	(8 494 380)
Achats de placements	(59 460 870)	(19 711 814)
Produit de la vente et à l'échéance de placements	20 808 445	4 965 779
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(107 241)	(41 328)
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	(4 293)	4 857
Augmentation (diminution) des charges à payer	(26 601)	(30 800)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(38 048 013)</b>	<b>(14 294 326)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(15)	(40)
Produit de l'émission de parts rachetables	49 196 972	21 112 755
Charges liées au rachat de parts rachetables	(12 043 024)	(4 600 417)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>37 153 933</b>	<b>16 512 298</b>
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(282)	(28)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(894 080)	2 217 972
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 999 012	781 068
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 104 650</b>	<b>2 999 012</b>
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie :</b>		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 514 840	782 260

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**FONDS D'ACTIONN CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH**
**Inventaire du portefeuille**
*Au 31 décembre 2021*

<b>Nombre d'actions</b>		<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Juste valeur (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>Industrie</b>				
183 820	Groupe Aecon Inc.	3 236 752	3 102 882	
16 246	Boyd Group Services Inc.	3 451 882	3 243 027	
59 513	Calian Group Ltd.	3 095 646	3 662 430	
18 303	Cargojet Inc.	2 694 910	3 048 731	
122 372	LifeWorks Inc.	3 816 432	3 124 157	
159 184	Corporation Savaria	2 689 957	3 049 965	
		<b>18 985 579</b>	<b>19 231 192</b>	<b>19,40 %</b>
<b>Biens de consommation de base</b>				
97 356	Jamieson Wellness Inc.	3 021 420	3 907 870	
22 013	Premium Brands Holdings Corp.	2 228 200	2 783 324	
		<b>5 249 620</b>	<b>6 691 194</b>	<b>6,80 %</b>
<b>Énergie</b>				
311 527	ARC Resources Ltd.	2 672 601	3 582 561	
335 870	Enerflex Ltd.	2 669 218	2 572 764	
123 756	Gibson Energy Inc.	2 717 845	2 774 610	
528 221	Tamarack Valley Energy Ltd.	1 919 371	2 033 651	
2 562 379	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	2 669 439	3 331 093	
		<b>12 648 474</b>	<b>14 294 679</b>	<b>14,50 %</b>
<b>Immobilier</b>				
129 477	Minto Apartment Real Estate Investment Trust	2 693 190	2 834 252	
658 482	StorageVault Canada Inc.	2 541 943	4 747 655	
140 206	Summit Industrial Income Real Estate Investment Trust	1 864 031	3 294 841	
		<b>7 099 164</b>	<b>10 876 748</b>	<b>11,00 %</b>
<b>Services aux collectivités</b>				
96 316	Boralex inc.	3 155 439	3 340 239	
236 683	Superior Plus Corp.	3 064 841	3 076 879	
		<b>6 220 280</b>	<b>6 417 118</b>	<b>6,50 %</b>
<b>Matériaux</b>				
351 703	Chemtrade Logistics Income Fund	2 617 669	2 602 602	
118 610	Le Groupe Intertape Polymer Inc.	2 436 430	3 121 815	
		<b>5 054 099</b>	<b>5 724 417</b>	<b>5,80 %</b>
<b>Finance</b>				
106 103	Definity Financial Corp.	2 936 390	3 133 222	
43 388	Equitable Group Inc.	2 842 690	2 989 867	
135 451	Propel Holdings Inc.	1 420 208	1 846 197	
136 944	Trisura Group Ltd.	2 854 658	6 530 858	
		<b>10 053 946</b>	<b>14 500 144</b>	<b>14,60 %</b>
<b>Santé</b>				
103 413	Andlauer Healthcare Group Inc.	3 069 991	5 587 403	
79 324	Neighbourly Pharmacy Inc.	1 832 680	3 168 201	
		<b>4 902 671</b>	<b>8 755 604</b>	<b>8,90 %</b>
<b>Technologies de l'information</b>				
104 852	Dye & Durham Ltd.	3 525 581	4 705 758	
		<b>3 525 581</b>	<b>4 705 758</b>	<b>4,80 %</b>
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
860 389	Diversified Royalty Corp.	2 289 988	2 426 297	
40 292	Groupe d'alimentation MTY Inc.	2 245 891	2 549 678	
		<b>4 535 879</b>	<b>4 975 975</b>	<b>5,00 %</b>
		<b>78 275 293</b>	<b>96 172 829</b>	<b>97,30 %</b>
	Coûts de transactions (note 3)	<b>(100 357)</b>		
	<b>Total des placements</b>	<b>78 174 936</b>	<b>96 172 829</b>	<b>97,30 %</b>
	<b>Autres éléments d'actif (de passif) net</b>		<b>2 647 293</b>	<b>2,70 %</b>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>98 820 122</b>	<b>100,00 %</b>

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

---

### 1. Renseignements généraux

Le Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Barrantagh (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement créée en vertu des lois de l'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 15 avril 2019. Le Fonds est entré en activité le 15 avril 2019. L'objectif de placement du Fonds est de surpasser l'indice des actions canadiennes à petite capitalisation S&P/TSX au cours des cycles de marché. Le Fonds investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés à petite capitalisation sur le marché canadien.

L'adresse du siège social du Fonds est le 100 Yonge Street, Suite 1700, Toronto (Ontario), Canada M5C 2W1.

Gestion de placements Barrantagh Inc. (le « gestionnaire ») fournit des services de conseil en placement et assure la prestation de tous les services généraux de gestion et d'administration quotidiens requis par le Fonds. En tant que conseiller en valeurs du Fonds, le gestionnaire s'occupe de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. RBC Services aux investisseurs et de trésorerie est le dépositaire, le fiduciaire et l'administrateur du Fonds.

Les états financiers annuels ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 15 mars 2022.

### 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Ils ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

### 3. Principales méthodes comptables

#### *Instruments financiers*

Les instruments financiers du Fonds comprennent les placements, la trésorerie, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les frais de gestion à payer et les charges à payer. Le Fonds comptabilise initialement les instruments financiers à la juste valeur majorée des coûts de transactions. Selon le modèle économique du Fonds, les actifs et passifs financiers sont gérés dans l'objectif de réaliser des flux de trésorerie au moyen de la vente d'actifs. Les décisions de placement, ainsi que les gains et les pertes, sont fonction de la juste valeur. Le modèle économique concorde avec un classement et une évaluation à la JVRN. Les placements et les dérivés, le cas échéant, sont classés et évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9).

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est évalué au prix de rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### *Évaluation des placements*

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le prix coté sur un marché à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des circonstances en cause.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- a) Les titres inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués selon leur cours de clôture à la date d'évaluation.
- b) Les titres non inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont plutôt évalués selon le cours publié et couramment utilisé ou selon un prix que le gestionnaire du Fonds concerné estime correspondre à la juste valeur.

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

- c) Les placements à court terme sont, quant à eux, évalués au coût amorti, qui est similaire à la juste valeur, en raison de l'échéance à court terme de ces placements.
- d) Enfin, les parts de fonds communs de placement sont évaluées selon la valeur liquidative par part à la date d'évaluation du fonds concerné.

### *Transactions sur titres, comptabilisation des revenus et coûts de transactions*

Les transactions sur titres sont comptabilisées à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou vendre le placement. Les dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés sur les transactions de placement sont calculés sur la base du coût moyen. Les gains et les pertes latents correspondent à la différence entre la juste valeur et le coût moyen. Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées en fonction de la nature des composantes sous-jacentes, à savoir les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les gains en capital et le remboursement de capital, en appliquant les classifications publiées par la fiducie pour l'exercice précédent étant donné que celles de l'exercice considéré ne sont disponibles qu'à l'exercice suivant.

Lorsqu'ils sont engagés, les coûts de transactions sont comptabilisés en tant que coût des placements achetés ou en tant que diminution des produits reçus à la vente d'un placement. Ces coûts sont immédiatement passés en charges à l'état du résultat global.

### *Montants à recevoir pour les placements vendus et montants à payer pour les placements achetés*

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les montants à payer pour les placements achetés représentent les transactions de placement dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière.

Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti, qui avoisine la juste valeur.

### *Trésorerie*

La trésorerie comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès de banques à charte canadiennes et les découverts bancaires, qui, le cas échéant, sont comptabilisés en tant que passif courant dans l'état de la situation financière.

### *Autres actifs et passifs*

Les dividendes à recevoir et les souscriptions à recevoir sont classés et évalués au coût amorti, tandis que les frais de gestion à payer et les charges à payer sont classés comme autres passifs et sont comptabilisés au coût amorti. Les autres actifs et passifs ont une échéance à court terme; leur coût amorti se rapproche donc de leur juste valeur.

### *Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables*

Conformément à IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32) les parts rachetables du Fonds, considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur, sont classées comme passifs financiers. Toutefois, elles peuvent être présentées comme des instruments de capitaux propres si certaines conditions sont respectées. Selon les IFRS, les parts rachetables qui comportent une obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier sont classées comme des passifs financiers. L'obligation des Fonds à l'égard des parts en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer en trésorerie, au gré du porteur de parts, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. La clause de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle du Fonds. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est classé dans les passifs financiers conformément aux exigences d'IAS 32.

### *Conversion de devises*

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds.

- a) La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date d'évaluation.
- b) Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
- c) Les gains et les pertes de change provenant de la conversion sont inscrits dans l'état du résultat global. Les gains et les pertes de change se rapportant à la trésorerie sont présentés au poste « Gain (perte) net de change sur la trésorerie » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs financiers comptabilisés à la JVRN sont présentés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global.

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

---

### *Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités*

Les variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Dans les états du résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part et par série, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour chaque catégorie de parts.

### *Évaluation des parts*

Une valeur liquidative distincte est calculée chaque date d'évaluation pour chaque série de parts du Fonds. Chaque jour ouvrable du gestionnaire qui est également un jour où la Bourse de Toronto est ouverte constitue une date d'évaluation. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa quote-part de l'actif et du passif qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges directement attribuables à une série lui sont imputées. Les autres charges, les revenus, ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

### *Impôt*

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Toutefois, les gains en capital nets réalisés non payés ou à payer aux porteurs de parts sont assujettis à l'impôt. Les impôts sur les gains en capital nets réalisés non payés ou à payer aux porteurs de parts peuvent généralement être recouverts en vertu des dispositions de remboursement contenues dans la Loi et dans les lois provinciales d'impôt sur le revenu au moment du rachat.

Au 31 décembre 2021, le Fonds avait accumulé des pertes en capital pouvant être reportées de 0 \$ (866 010 \$ au 31 décembre 2020) et n'avait aucune perte autre qu'en capital. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment, tandis que les pertes autres qu'en capital peuvent l'être sur 20 ans.

Le Fonds peut être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

### *Répartition des produits et des charges*

Les gains (pertes) réalisés, la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, les revenus et les charges communs à l'ensemble du Fonds sont répartis tous les jours entre chaque série, en fonction de la quote-part de la valeur liquidative représentée par chacune d'elles.

### *Estimations comptables et hypothèses*

Lorsqu'elle prépare les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les jugements et estimations comptables établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers comprennent l'évaluation de la juste valeur des actifs financiers et le classement des actifs et passifs financiers.

Voir la note 4 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

### *Entité d'investissement*

Le Fonds a déterminé qu'il constitue une entité d'investissement au sens d'IFRS 10 *États financiers consolidés* (IFRS 10) et de ses modifications, car il satisfait aux critères suivants :

- il a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- il a déclaré à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- il évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

En tant qu'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et dans des fonds négociés en bourse, le cas échéant. Il doit plutôt évaluer ces placements à la JVRN.

### 4. Évaluation à la juste valeur

Le Fonds évalue ses placements à la juste valeur. Ceux-ci sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs dont l'ordre prioritaire est fondé sur la transparence des données utilisées par la technique d'évaluation de la juste valeur. La hiérarchie place au niveau le plus haut les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement, soit indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Données non observables pour lesquelles il y a peu ou pas d'activité sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement, fasse des estimations ou utilise des techniques d'évaluation, et ce, dans une large mesure.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

Lorsque l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles a un effet significatif sur l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, une fourchette de justes valeurs est présentée dans les états financiers.

#### Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau de la hiérarchie des justes valeurs suivant présente l'information sur les actifs du Fonds qui ont été évalués à la juste valeur :

Au 31 décembre 2021

	Niveau 1 (en milliers de dollars)	Niveau 2 (en milliers de dollars)	Niveau 3 (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actions canadiennes	96 172 829	–	–	96 172 829
Total des placements	96 172 829	–	–	96 172 829

Au 31 décembre 2020

	Niveau 1 (en milliers de dollars)	Niveau 2 (en milliers de dollars)	Niveau 3 (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actions canadiennes	46 484 069	–	–	46 484 069
Total des placements	46 484 069	–	–	46 484 069

Les évaluations de la juste valeur présentées ci-dessus sont effectuées régulièrement. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1 et reclassé au niveau 2 ou 3, selon le cas.

#### Transferts d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

### Évaluation des instruments financiers de niveau 3

Le Fonds ne détenait aucun placement de niveau 3 à l'ouverture ou à la clôture de la période close le 31 décembre 2021, ni au cours de celle-ci.

### 5. Parts rachetables

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de séries F, O et A. Les parts de série A ont été émises le 30 avril 2021. La série O est offerte aux investisseurs approuvés par le gestionnaire qui ont investi un montant minimal négocié en vertu du prospectus simplifié. Les séries F et O sont offertes par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur selon la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part du Fonds est obtenue en divisant la valeur liquidative totale de chaque série par le nombre total de parts rachetables en circulation de cette série.

Les parts rachetables sont comptabilisées au prix de rachat qui serait à payer au porteur à la date de clôture si ce dernier exerçait son droit d'en demander le rachat. Lorsque des parts sont rachetées au gré du porteur, ce dernier reçoit un montant correspondant à la quote-part de la valeur liquidative, soit la valeur liquidative par part du Fonds. Les transactions pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions du Fonds provenant des revenus de placement et des gains en capital réalisés sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds à leur valeur liquidative par part à la date de distribution, sauf si un porteur de parts a expressément demandé par écrit de recevoir ses distributions en trésorerie.

Le tableau ci-après indique le nombre total de parts en circulation aux 31 décembre 2021 et 2020.

	2021	2020	2021	2020
<b>Transactions sur parts rachetables</b>	<b>Catégorie A</b>		<b>Catégorie F</b>	
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	–	–	1 734 420	494 676
Parts rachetables émises	66 803	–	2 689 198	1 481 977
Parts rachetables émises au réinvestissement	272	–	12 196	7 839
Parts rachetables rachetées	(8 212)	–	(647 685)	(250 072)
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	<b>58 863</b>	<b>–</b>	<b>3 788 129</b>	<b>1 734 420</b>

	2021	2020
<b>Transactions sur parts rachetables</b>	<b>Catégorie O</b>	
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	2 284 366	1 892 241
Parts rachetables émises	879 313	587 346
Parts rachetables émises au réinvestissement	34 657	23 551
Parts rachetables rachetées	(217 709)	(218 772)
<b>Parts rachetables en circulation à la clôture de la période</b>	<b>2 980 627</b>	<b>2 284 366</b>

### 6. Gestion des risques financiers

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, soit les risques de marché, qui comprennent le risque de prix, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque de crédit.

Le programme de gestion du risque global du Fonds vise à maximiser les rendements en fonction du risque auquel le Fonds est exposé et à réduire l'incidence négative potentielle de la nature imprévisible des marchés financiers sur la performance financière du Fonds.

La conjoncture économique et les conditions du marché, comme les taux d'intérêt, la disponibilité du crédit, les taux d'inflation, l'incertitude économique, les changements dans les lois et la conjoncture politique nationale et internationale peuvent avoir une

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

incidence sur la performance des activités du Fonds. Ces facteurs peuvent influencer les prix des titres et leur volatilité ainsi que la liquidité des placements du Fonds. Une volatilité ou une illiquidité inattendue pourrait nuire à la rentabilité du Fonds ou même engendrer des pertes.

La valeur des placements pourrait changer en raison d'un ou de plusieurs risques liés aux instruments financiers suivants :

La pandémie de COVID-19 a bouleversé les marchés partout dans le monde, et les répercussions à long terme sont toujours incertaines. La crise pourrait avoir un effet négatif sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

### *Autre risque de prix*

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt).

Les placements du Fonds sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements dans les marchés financiers. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers détenus par le Fonds correspond à la juste valeur des instruments financiers. Le gestionnaire réduit ce risque par une sélection minutieuse des titres conformément aux limites établies, et le risque de marché est géré au moyen d'une diversification des placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

L'exposition du Fonds à l'autre risque de prix aux 31 décembre 2021 et 2020 est indiquée ci-après.

	31 décembre 2021		31 décembre 20	
	Juste valeur	% de l'actif net	Juste valeur	% de l'actif net
Actions	96 172 829 \$	97,3 %	46 484 069 \$	93,0 %

Si la juste valeur des placements en actions détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 avait augmenté ou diminué de 5,0 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 808 641 \$ (2 324 203 \$ en 2020).

### *Risque de taux d'intérêt*

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. En conséquence, les fluctuations des taux d'intérêt n'exposent pas le Fonds à un risque important.

### *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la valeur d'instruments financiers ou d'opérations conclues par le Fonds libellés en monnaies étrangères fluctue en raison de la fluctuation des taux de change. Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris de la trésorerie, qui sont principalement libellés en dollars canadiens. Le risque de change n'était donc pas significatif aux 31 décembre 2021 et 2020.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une perte résulte de l'incapacité d'un émetteur ou d'une partie à un instrument financier de respecter ses obligations financières. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme minimal. Le paiement d'un achat de titres est effectué au moment de leur réception par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, l'exposition directe du Fonds au risque de crédit était limitée à la trésorerie et aux créances.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne puisse pas disposer de trésorerie suffisante pour remplir ses obligations à leur échéance ou qu'il puisse uniquement les remplir selon des modalités nettement désavantageuses.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Ces dernières sont rachetables à vue au prix équivalent à la valeur liquidative par part en vigueur.

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le Fonds gère ce risque en investissant la plupart de ses actifs dans des placements qui sont négociés sur des marchés actifs et dont il peut facilement se départir. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie suffisante pour préserver la liquidité. Le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

L'échéance contractuelle des passifs financiers du Fonds est de moins de trois mois.

### *Risque de concentration*

Le risque de concentration découle des instruments financiers dont les caractéristiques sont similaires et qui sont touchés de façon semblable par des changements de conjoncture économique ou autres. Le risque de concentration du Fonds est présenté par catégorie d'actif dans l'inventaire du portefeuille.

Secteur d'activité	Pourcentage du total des actions	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Industrie	19,4	32,3
Finance	14,6	4,5
Énergie	14,5	8,7
Immobilier	11,0	10,0
Santé	8,9	—
Biens de consommation de base	6,8	14,5
Services aux collectivités	6,5	11,3
Matériaux	5,8	6,6
Consommation discrétionnaire	5,0	2,4
Technologies de l'information	4,8	2,7
Total	97,3	93,0

### *Gestion du risque lié au capital*

Les parts rachetables émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe particulière en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, mis à part des exigences de souscription minimale. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à ses objectifs de placement.

## 7. Transactions avec des parties liées

### (a) Frais de gestion

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion annuels pour fournir des services tels que la gestion des placements, la supervision des fournisseurs de services et l'administration générale.

Les frais de gestion des parts de série F sont versés au Fonds à un taux annuel de 1,00 % de la valeur liquidative attribuable aux parts de série F du Fonds, calculée quotidiennement en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne, et sont payables mensuellement, à terme échu.

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés entre chaque porteur de parts et le gestionnaire à un taux annuel maximal de 1,00 % de la valeur liquidative attribuable aux parts de série O du Fonds, calculée quotidiennement en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne, sont payables mensuellement ou trimestriellement et peuvent être modifiés de temps à autre. Les frais de gestion des parts de série O sont payés directement par le porteur de parts, et non par le Fonds.

Le Fonds paie des frais de gestion sur les parts de série A à un taux annuel de 1,00 % de la valeur liquidative attribuable à ces parts, laquelle est calculée quotidiennement en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne. Ces frais sont payables mensuellement, à terme échu. En outre, le courtier peut percevoir une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1 % pour les parts de série A.

Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS et la TVH. Le gestionnaire peut absorber une partie des frais de gestion engagés par le Fonds ou y renoncer.

# FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

## Notes annexes

*Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021*

---

### (a) Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable du paiement de ses propres charges d'exploitation, qui comprennent les honoraires d'audit et de comptabilité, les droits de garde, les frais de tenue des registres, les frais juridiques, les frais relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus (autres que les frais relatifs à la préparation du prospectus initial du Fonds) et les autres charges d'exploitation courantes, ainsi que de la TPS ou de la TVH, le cas échéant, s'appliquant à ces charges.

Il s'occupe aussi du paiement des frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI). Les membres du CEI reçoivent une rémunération annuelle de 8 000 \$, et son président est payé 12 000 \$ par année.

(b) Aucune part du Fonds n'est détenue par des dirigeants, des administrateurs ou par des personnes ou des entités liées au gestionnaire.

## 8. Événements postérieurs

En février 2022, les forces russes sont entrées en Ukraine et un conflit armé a commencé. Des sanctions économiques, notamment l'exclusion du réseau de paiement mondial SWIFT, ont été imposées à la Russie et à certains de ses citoyens. Les risques de volatilité se sont fortement accrus depuis le 31 décembre 2021. L'incertitude plane sur la durée et l'intensification de cette guerre, des sanctions économiques et des turbulences des marchés. Les tensions géopolitiques actuelles, ainsi que les sanctions internationales imposées par de nombreux pays, peuvent avoir des répercussions économiques importantes, non seulement sur les placements en Russie et en Ukraine, mais aussi sur le risque de marché mondial. Elles pourraient entraîner une plus grande volatilité et une plus grande incertitude au niveau mondial et dans tous les secteurs. Les répercussions ultimes de ce conflit sont inconnues pour le moment et le gestionnaire continuera de suivre de près ces événements.